

Mise à jour 22/12/2022

Offre valable jusqu'au 31/12/2023



De nouvelles compétences pour de nouveaux projets

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'actions
suivantes :

ACTIONS DE FORMATION



Catalogue des formations 2022 - 2023

Depuis plus de 19 ans, AREAD aide les entreprises à obtenir, optimiser et sécuriser les financements de leurs projets de recherche, d'innovation, d'export ou d'investissements.

Notre volonté d'accompagner nos clients dans la réussite de leurs projets nous a menés à l'élaboration d'une offre complète de formations concrètes et pratiques.

Savez-vous qu'il existe plus de 1000 aides financières publiques à destination des entreprises en France ?

La recherche d'aides publiques et les démarches administratives qui s'en suivent restent chronophages. Face à cette complexité, beaucoup d'entreprises souhaitent être accompagnées. Certaines ont besoin d'améliorer leur gestion interne des aides, de les optimiser et les sécuriser.

Grâce à nos formations, vous pourrez identifier les aides auxquelles vous êtes éligibles, comprendre et mettre en œuvre les mécanismes nécessaires au montage des dossiers, et améliorer vos processus internes.

Nos formateurs sont les consultants seniors d'Aread.

Ils partagent avec vous leur expertise.



Connaître et Sécuriser le Crédit d'Impôt Recherche / Innovation

OBJECTIFS :

- > Connaître les principes fondamentaux du Crédit Impôt Recherche et Innovation
- > Identifier les projets ouvrant droit à ces dispositifs
- > Maitriser les modalités de calcul du CIR et du CII
- > Établir et Sécuriser la déclaration fiscale
- > Être préparé à faire face à un contrôle du CIR/CII

PROGRAMME :

1. Evaluation initiale des connaissances

Champs d'application

2. Activités éligibles :

- > Cas du CIR
 - Définition des activités éligibles au CI
 - Critères d'éligibilité
 - Identification des Activités de R&D
 - Indicateur de R&D
 - Frontière du développement expérimental
- > Cas du CII
 - Définition des activités éligibles au CII
- > Distinguer R&D et Innovation

3. Dépenses éligibles CIR-I

- > Dotations aux amortissements
- > Dépenses de personnels
- > Dépenses de Fonctionnements
- > Dépenses de sous-traitance
- > Autres dépenses

4. Calcul du CIR-I

- > Montants à déduire
- > Calculs

5. Déclaration et utilisation du CIR

- > Modalités de déclaration
- > Utilisation : imputation, remboursement, mobilisation

6. Sécurisation du CIR-I

- > Constitution du dossier justificatif
- > Sécurisation : rescrit fiscal, contrôle sur demande

7. Contrôle fiscal

- > Spécificités du contrôle fiscal
- > Comité consultatif
- > Médiateur

8. Partage d'expériences

9. Etudes de Cas Pratiques

10. Evaluation finale des connaissances

Pour qui ? : Personnes en charge de la gestion des aides au sein de l'entreprise (R.A.F, responsable R&D...) ou extérieures à l'entreprise mais qui participent à son développement (pôles, experts-comptables...)

Quand ? : En-dehors des dates prévues, formation organisée sous 3 mois sous conditions

Accessibilité : RQTH ou autres - nous tenons compte de vos handicaps

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire

Durée : 1 Jour — 7 Heures en distanciel ou présentiel

Prix : 920€ HT / participant

Taux de satisfaction stagiaires : 92% - Stagiaires formés : 80 - Nombre de formateurs experts : 8

Responsable Offre Formation : Mireille Chikhaoui - 03.67.34.30.36 - m.chikhaoui@aread.eu

Comment obtenir des aides financières publiques ?

OBJECTIFS :

- Connaître la législation relative aux aides publiques pour les entreprises
- Identifier les principales familles d'aides, leurs conditions d'accessibilité et leurs avantages
- Maîtriser la méthodologie liée à la recherche de subventions

PROGRAMME :

1. Evaluation initiale des connaissances

2. Cadre réglementaire des aides publiques

- Encadrement européen
- Règles des minimis

3. Généralités sur les aides

- Influence de la typologie de l'entreprise, de son secteur d'activité, de sa localisation
- Les différents types d'aides, avantages, inconvénients
- Les organismes « dispenseurs »

4. Les principales aides

- Régionales, RH, export, R&D, innovation, européennes, environnement, repreneur/créateur

5. Méthodologie

- Les bases de données
- Quelles aides choisir, comment les optimiser
- Comment évaluer l'éligibilité d'un projet à une aide
- Le processus de demande d'une aide
- Le processus de suivi du versement d'une aide

6. Etude de cas

7. Bilan de la formation

Pour qui ? : Personnes en charge de la gestion des aides au sein de l'entreprise (R.A.F, responsable R&D...) ou extérieures à l'entreprise mais qui participent à son développement (pôles, experts-comptables...)

Quand ? : En-dehors des dates prévues, formation organisée sous 3 mois sous conditions

Accessibilité : RQTH ou autres - nous tenons compte de vos handicaps

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire

Durée : 1 Jour — 7 Heures en distanciel ou présentiel

Prix : 920€ HT / participant

Taux de satisfaction stagiaires : 92% - Stagiaires formés : 80 - Nombre de formateurs experts : 8

Responsable Offre Formation : Mireille Chikhaoui - 03.67.34.30.36 - m.chikhaoui@aread.eu



Les financements de l'innovation pour les PME

OBJECTIFS :

- Connaître la législation relative aux aides à l'innovation
- Identifier et choisir l'aide correspondante pour financer des projets d'innovation et de R&D
- Maîtriser la méthodologie de demande des aides identifiées

PROGRAMME :

1. Evaluation initiale des connaissances
2. Cadre réglementaire
 - Programme cadre des aides à l'innovation/R&D
3. Généralités sur les aides
 - Influence de la topologie de l'entreprise
 - Les différents types d'aides
 - Appel à projets versus au fil de l'eau
 - Les organismes dispenseurs
 - Phasage d'un projet d'innovation
4. Les principales aides
 - Régionales
 - BPI France
 - Pôle de compétitivité
 - Autres organismes (Ademe, Défense...)
 - Aides européennes
 - JEI/CII/CIR
5. Méthodologie
6. Etude de cas
7. Bilan de la formation
8. Evaluation finale des connaissances

Pour qui ? : Personnes en charge de la gestion des aides au sein de l'entreprise (R.A.F, responsable R&D...) ou extérieures à l'entreprise mais qui participent à son développement (pôles, experts-comptables...)

Quand ? : En-dehors des dates prévues, formation organisée sous 3 mois sous conditions

Accessibilité : RQTH ou autres - nous tenons compte de vos handicaps

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire

Durée : 1 Jour — 7 Heures en distanciel ou présentiel

Prix : 920€ HT / participant

Taux de satisfaction stagiaires : 92% - Stagiaires formés : 80 - Nombre de formateurs experts : 8

Responsable Offre Formation : Mireille Chikhaoui - 03.67.34.30.36 - m.chikhaoui@aread.eu

Développer sa stratégie d'innovation par le projet collaboratif

OBJECTIFS :

- > Mesurer la capacité de son entreprise à monter un projet collaboratif
- > Identifier et choisir l'aide correspondant à sa stratégie R&D
- > Monter un projet collaboratif
- > Candidater à un appel à projets
- > Gérer le suivi de l'aide en cas d'acceptation du dossier

PROGRAMME :

1^{ère} Journée :

1. Evaluation initiale des connaissances

- > Laquelle choisir ?

2. La stratégie d'innovation

- > Programme cadre des aides à l'innovation/R&D

3. Les aides pour les projets collaboratifs

- > Influence de la typologie de l'entreprise
- > Le fonctionnement des appels à projets
- > Les aides régionales
- > Les aides nationales
- > Les aides européennes
- > Comment les trouver ?

2^{ème} Journée :

4. Monter un projet collaboratif

- > Trouver les partenaires
- > Constituer sa proposition
- > Les critères de sélection
- > Management de projet
- > L'accord de consortium
- > Le suivi et le *reporting*

5. Bilan de la formation

6. Evaluation finale des connaissances

Pour qui ? : Personnes en charge de la gestion des aides au sein de l'entreprise (R.A.F, responsable R&D...) ou extérieures à l'entreprise mais qui participent à son développement (pôles, experts-comptables...)

Quand ? : En-dehors des dates prévues, formation organisée sous 3 mois sous conditions

Accessibilité : RQTH ou autres - nous tenons compte de vos handicaps

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire

Durée : 2 Jours — 7 Heures/jour en distanciel ou présentiel

Prix : 1.630€ HT / participant

Taux de satisfaction stagiaires : 92% - Stagiaires formés : 80 - Nombre de formateurs experts : 8

Responsable Offre Formation : Mireille Chikhaoui - 03.67.34.30.36 - m.chikhaoui@aread.eu

OBJECTIFS :

- Identifier les opportunités de financement du programme Horizon Europe
- Comprendre les règles de participation et les procédures d'Horizon Europe
- Saisir le processus d'évaluation et les critères de sélection des projets
- Monter un dossier de demande de financement
- Utiliser les outils et méthodes de *reporting*
- Anticiper et se préparer au déroulement des audits

PROGRAMME (1/2) :

1. Evaluation initiale des connaissances

2. La structure, le budget et les sous-programmes du Programme-Cadre

- Les 4 piliers : Excellence scientifique, Problématiques mondiales et compétitivité industrielle européenne, Europe innovante, Elargir la participation et renforcer l'espace européen de la recherche (pilier transversal)

3. Les instruments de financement et types d'actions

- Les actions individuelles et instruments collaboratifs
- Les partenariats public-public, public-privé, etc.

Les règles de participation Horizon Europe

- Un seul ensemble de règles
- Les rôles et modes de participation (coordinateur, partenaires, experts) : complémentarité, synergie et compétences

4. Quelle stratégie de positionnement ?

- Utiliser les documents de programmation
- Connaître les parties prenantes
- Répondre aux caractéristiques clés et priorités
- Constituer sa proposition

5. Les étapes du montage d'un dossier Horizon Europe

- Partir d'une idée convaincante
- Diagnostic des opportunités et risques
- Définir les objectifs scientifiques SMART

6. De l'idée au projet

- Adéquation du projet avec l'instrument
- Définition du partenariat
- Présentation du dossier de candidature
- Comment souligner le caractère innovant d'une proposition ?

7. Formaliser le dossier de candidature

- Les principes d'un bon plan de travail
- Structurer le projet en *work packages*
- Définition des tâches, efforts et budget

PROGRAMME (2/2) :

8. Construire le budget prévisionnel

- > Maîtriser les principes et règles budgétaires
- > Coûts éligibles et non-éligibles
- > Définir des modes de calcul cohérents

9. Impact et rédaction d'un plan d'exploitation et dissémination

- > Définir le plan de dissémination et d'exploitation des résultats
- > Comment mesurer l'impact d'un projet
- > La stratégie de management des connaissances

10. La procédure de sélection, les critères d'évaluation

11. Bilan de la formation

12. Evaluation finale des connaissances

Pour qui ? : Personnes en charge de la gestion des aides au sein de l'entreprise (R.A.F, responsable R&D...) ou extérieures à l'entreprise mais qui participent à son développement (pôles, experts-comptables...)

Quand ? : En dehors des dates prévues, formation organisée sous 3 mois sous conditions

Accessibilité : RQTH ou autres - nous tenons compte de vos handicaps

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire

Durée : 1 Jour — 7 Heures en distanciel ou présentiel

Prix : 920€ HT / participant

Taux de satisfaction stagiaires : 92% - **Stagiaires formés** : 80 - **Nombre de formateurs experts** : 8

Responsable Offre Formation : Mireille Chikhaoui - 03.67.34.30.36 - m.chikhaoui@aread.eu

INSCRIPTIONS

Sur notre site internet :

www.ared.eu/formations/

Par mail : m.chikhaoui@ared.eu

Par téléphone : 03.67.34.30.36

